

DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 28 SEPTEMBRE 2015**Objet : CENTRE DES JEUNES DIRIGEANTS - SOIREE PRESTIGE : ATTRIBUTION
D'UNE SUBVENTION**

Membres élus présents : MM BAILLY - BALAGUER - BENEDIT - BUGAUD - CAUQUY - DRHOUIIN -
DUMAS - FONTENAT - FRATTA - GIREAU - JOUSSEAU - MARMILLON - MARTIN - MASCIOTRA -
PERRAUT - PHILIBERT - MME PRADEL - MM. REY - VERNE - VOISIN

Intervention du Président BAILLY

Le Centre des Jeunes Dirigeants, section Ain, organise sa soirée prestige le 18 novembre 2015 à Ainterexpo à Bourg en Bresse.

Placée sous le signe de la "Performance et Durabilité, la gérer au quotidien", cette manifestation a pour objectif de réunir 1 500 invités pour entendre cinq intervenants : Professeur Olivier Torrès, Georges Blanc, Lionel Nallet, Luc Jacquet et Claude Bourguignon.

Le budget évalué à 43 K€ doit être couvert par du "sponsoring" recherché auprès des institutionnels et des entreprises.

La Chambre étant sollicitée, le Bureau vous propose l'attribution d'une subvention de 2 000 €, répartis à parts égales avec le budget Communication de l'EGC, et un accompagnement, notamment en termes de fichiers et relations presse, ce sponsoring étant assumé par l'EGC en retour de l'investissement du CJD et de ses membres dans son cursus.

L'Assemblée, vu l'exposé du Président Bailly, donne son accord pour l'octroi d'une subvention de 2 000€, répartis à parts égales avec le Budget communication de l'EGC, et un accompagnement, notamment en termes de fichiers et relations presse, ce sponsoring étant assumé par l'EGC en retour de l'investissement CJD et de ses membres dans son cursus.

La présente délibération a été prise dans les conditions suivantes :

- Nombre de Membres Élus	36
- Nombre de Membres en exercice	34
- Nombre de Membres présents	20
- Nombre de voix pour	20
- Nombre de voix contre	0
- Nombre d'abstentions	0

Pour Extrait Certifié Conforme,

Original signé

Patrice FONTENAT
Vice-président Secrétaire

Jean-Marc BAILLY
Président